



1. INTRODUCTION

Les herbiers marins constituent l'un des habitats côtiers les plus importants et fournissent de nombreux services écosystémiques (séquestration de carbone, nurseries, etc.). Cependant, ils font partie des écosystèmes les moins connus en Afrique de l'Ouest et sont exposés à de nombreuses menaces (changements climatiques, pollution, mauvaises pratiques de pêches, etc.). Pour mieux les protéger, il est urgent que les connaissances sur leur distribution et leur état de santé soient améliorées, mais également que des mesures de conservation et de gestion soient mises en place. C'est dans ce contexte que le projet ResilienSEA a été conçu et mis en œuvre dans sept pays côtiers ouest-africains (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cabo Verde et Sierra Leone). Ce projet est axé sur la production de connaissances, la communication, le plaidoyer et la mise en place de mesures de gestion appropriées dans les sites pilotes afin d'aboutir à la conservation durable des herbiers marins.

LES OBJECTIFS SONT :

- Produire des connaissances sur la distribution, l'écologie, la valeur des services écosystémiques des herbiers marins ;
- Développer et vulgariser les outils de formation et les supports de communication auprès des parties prenantes ;
- Renforcer les capacités des gestionnaires des sites pilotes sur les méthodes de suivi et de protection des herbiers marins ;
- Intégrer la conservation des herbiers marins dans les plans de gestion des sites pilotes et dans les politiques nationales ;
- Renforcer le réseau sous-régional pour partager les expériences sur la conservation et la gestion des herbiers marins ;
- Développer une stratégie de mobilisation des ressources financières et techniques pour la continuité des actions du projet.

BUDGET TOTAL DU PLAN D'ACTION

€ 1,780,000

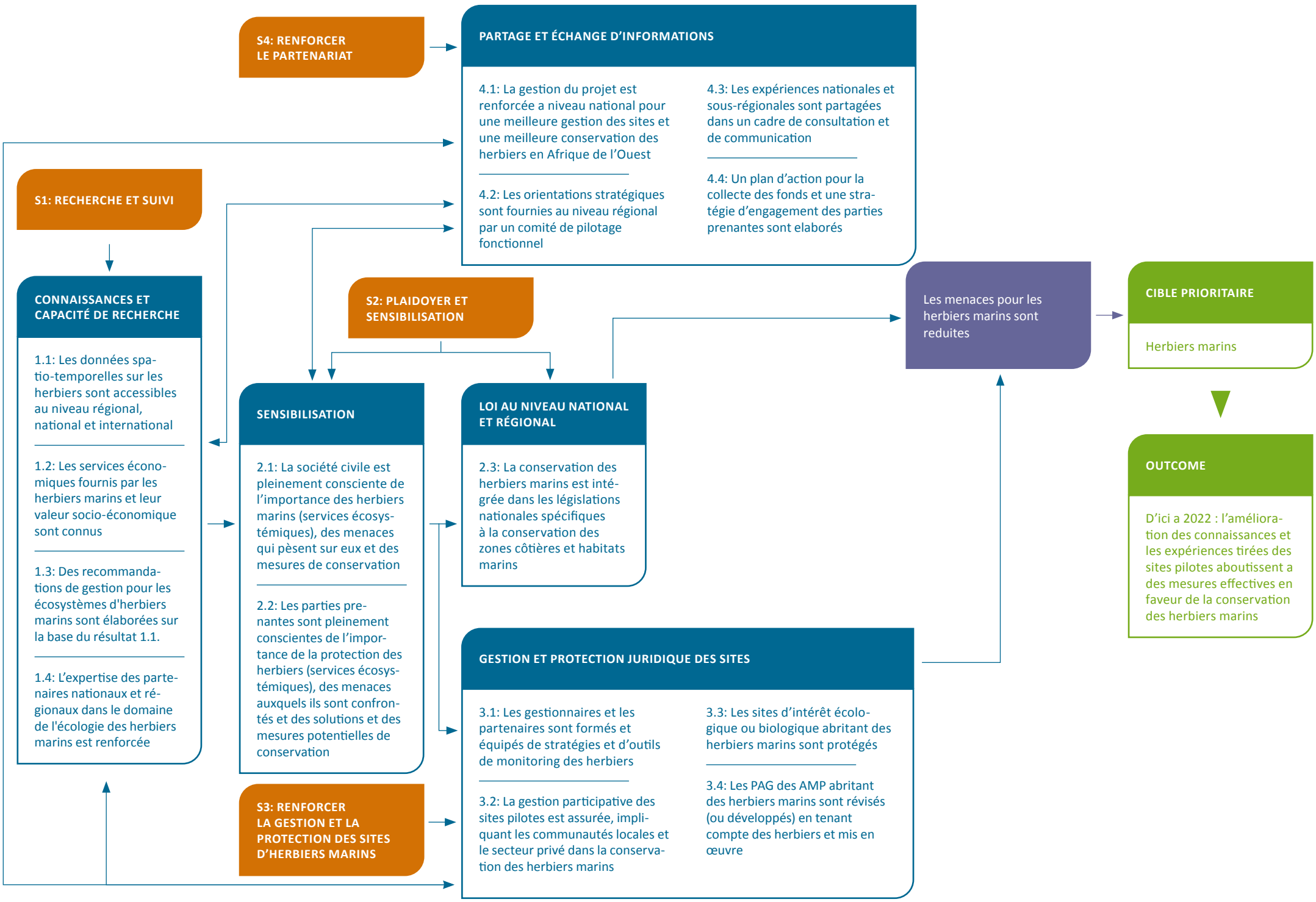
BUDGET PAR STRATEGIE

- Recherche et suivi 34%
- Plaidoyer et sensibilisation 18%
- Renforcer la gestion et la protection des sites 15%
- Renforcer le partenariat 8%
- Renforcement des capacités* 25%

LES PARTENAIRES



* La stratégie renforcement des capacités a été mise en œuvre uniquement en phase 1 pour identifier les besoins et mettre en œuvre un programme de formation. Dans la phase 2, les activités de renforcement des capacités ont été réparties dans les différentes stratégies afin de mieux cibler les actions.



2. ACTIVITÉS ET PROGRÈS

La mise en œuvre du projet ResilienSEA, en réunissant toutes les parties prenantes, a été innovante pour la gestion des herbiers marins en Afrique de l'Ouest. Pour la première fois, au-delà du Sénégal, du Cabo Verde et de la Mauritanie, un travail de prospection a permis de confirmer la présence des herbiers marins en Gambie, en Guinée-Bissau, en Guinée et en Sierra Leone. Ce travail collaboratif a contribué à l'actualisation de la cartographie mondiale des herbiers marins.

Par ailleurs, cela a permis la naissance d'une synergie entre les parties prenantes du projet, qui s'est traduite par la formulation et la validation d'une stratégie régionale de conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest et par la production d'outils de formation et de sensibilisation.

Enfin, un plaidoyer au niveau national pour l'intégration des herbiers marins dans les législations a permis leur prise en compte dans les documents stratégiques nationaux de planification et de réglementation (Cabo Verde, Sierra Leone, Mauritanie, Sénégal).

STRATÉGIE 1 : RECHERCHE ET SUIVI

Elle se focalise sur une recherche approfondie et un suivi régulier des sites pilotes afin de permettre le développement d'études portant à la fois sur l'écologie et sur les valeurs socio-économiques des herbiers marins. Elle porte sur les activités clés suivantes :

- former les équipes nationales de mise en œuvre sur l'identification, le suivi, l'écologie, la cartographie, etc., des herbiers marins ;
- développer des modules de formation à inclure dans les programmes des universités ;
- collecter des données spatio-temporelles sur les herbiers marins accessibles au niveau régional et national ainsi qu'auprès de la communauté internationale ;
- conduire une étude sur les services écosystémiques fournis par les herbiers marins et leurs valeurs socioéconomiques.

STRATÉGIE 3 : RENFORCER LA GESTION ET LA PROTECTION DES SITES D'HERBIERS MARINS

Orientée vers le renforcement des capacités et l'implication des parties prenantes, cette stratégie vise la gestion des sites pilotes à travers l'élaboration ou la révision de Plans d'aménagement et de gestion (PAG) intégrant la conservation des herbiers marins. Elle porte sur quatre activités clés :

- préparer un manuel de formation sur le suivi des herbiers marins ;
- formuler et valider une stratégie régionale de conservation des herbiers marins ;
- soutenir le processus de création de deux nouvelles AMP en Sierra Leone et au Sénégal ;
- intégrer la conservation des herbiers marins dans les PAG des sites pilotes et autres aires protégées.

STRATÉGIE 2 : PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

Cette stratégie vise à conduire des activités de plaidoyer et de sensibilisation basées sur une stratégie de communication bien définie et orientée vers un engagement fort des communautés locales, de la société civile, des universités, des gestionnaires et des politiques pour la conservation des herbiers marins. Trois activités clés ont été ciblées :

- élaborer et diffuser des outils de communication (affiches, vidéos, brochures, dépliants, livrets, posters, etc.) ;
- impliquer les décideurs pour les informer sur les services écosystémiques des herbiers marins ;
- plaider au niveau national pour l'intégration des herbiers marins dans les législations.

STRATÉGIE 4 : RENFORCER LE PARTENARIAT

Elle se focalise sur le renforcement et la durabilité du partenariat au-delà de 2022. Elle promeut la dynamisation des réseaux régionaux à travers un cadre de communication et de partage d'expériences et la mobilisation de fonds. Elle est centrée sur quatre activités clés :

- organiser des réunions annuelles aux niveaux national et sous-régional ;
- participer à des événements régionaux et internationaux (forum PRCM, congrès UICN, congrès APAC, Conférence mondiale sur les herbiers marins, etc.) ;
- organiser des visites d'échanges et de partage d'expériences entre les membres du réseau des gestionnaires des sites pilotes de la sous-région ;
- développer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation de fonds.

LEÇONS APPRISSES

Au terme de la mise en œuvre des activités du projet ResilienSEA, des enseignements ont été tirés, qui portent à la fois sur les actions qui ont réussi et sur celles qui requièrent des améliorations.

1. Renforcer les capacités constitue une base solide pour motiver et susciter l'intérêt sur la problématique de la valorisation et la conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest.
2. Intégrer les herbiers marins dans les politiques de gestion et les documents de planification stratégique nécessite une démarche inclusive et participative des acteurs.
3. Mettre à disposition une plateforme régionale de partage de données sur les herbiers marins contribue à la vulgarisation et à la pérennisation des données.
4. Mettre en œuvre un projet permettant d'identifier les liens entre les herbiers marins et d'autres écosystèmes et espèces comme les mangroves et les tortues marines conduit à établir des synergies entre les projets/OAP visant leur conservation.
5. Prospector et cartographier les herbiers marins le long de la côte de l'Afrique de l'Ouest permet de montrer la connectivité et la complémentarité entre les sites.
6. La différence de procédures administratives et financières entre les différents types de partenaires (organisations régionales, internationales, OSC, institutions étatiques etc.) est susceptible d'avoir un impact sur le bon fonctionnement de la coordination et la mise en œuvre efficiente du projet.
7. La conservation des herbiers marins requiert une implication effective de la société civile.
8. La planification régionale dans la mise en œuvre des activités doit être en phase avec les priorités nationales.

3. RÉSULTATS ET IMPACTS

La mise en œuvre du projet ResilienSEA a permis d'atteindre des résultats clés en matière de conservation des herbiers marins. En effet, l'amélioration des connaissances scientifiques et le renforcement des capacités des acteurs locaux des sept pays ciblés par le projet ont permis d'asseoir une expertise régionale capable de contribuer à la gestion durable des écosystèmes d'herbiers marins. Cette expertise a permis de collecter des données robustes traduites en plateforme régionale fonctionnelle sur les herbiers marins de l'Afrique de l'Ouest (*Seagrass spatial lab*¹).

En outre, l'élaboration de l'Atlas régional² a fortement contribué à l'intégration de la côte ouest-africaine dans la carte mondiale de distribution des herbiers marins. Cela a permis une meilleure accessibilité de l'information sur cet écosystème.

La conception et la diffusion d'outils adaptés d'information, de sensibilisation et de communication sur les herbiers marins (cartes, vidéos, posters, etc.) ont permis aux parties prenantes d'avoir suffisamment de connaissances sur l'importance de la valeur des services écosystémiques et de la protection des herbiers marins.

Sur le plan politique et réglementaire, la prise en compte des herbiers marins dans les documents stratégiques nationaux (Plan d'aménagement et de gestion, Contributions déterminées au niveau national) a été une étape importante dans le renforcement du statut de conservation de cet écosystème.

À l'échelle sous-régionale, une stratégie commune sur la conservation des herbiers marins a posé les bases d'un cadre de concertation et d'échanges.

¹ <https://geograsslab.resiliensea.org/>

² <https://www.grida.no/publications/866>

ÉTUDE DE CAS 1 : SPÉCIFICITÉ DE L'AFRIQUE DE L'OUEST COMME ZONE DE TRANSITION POUR LES HERBIERS MARINS

Quatre espèces d'herbiers marins sont présentes en Afrique de l'Ouest, à savoir *Halodule wrightii*, *Cymodocea nodosa*, *Ruppia maritima* et *Zostera noltei*. La présence de cette dernière a été confirmée pour la première fois par ResilienSEA dans le delta du Saloum (Sénégal), qui devient ainsi sa nouvelle limite de distribution méridionale. Le Banc d'Arguin en Mauritanie est la limite septentrionale de *Halodule wrightii*, la Gambie est la limite méridionale de l'espèce *Cymodocea nodosa* et le Cabo Verde est le seul pays de la région où *Ruppia maritima* a été récemment inventoriée³.

Ces découvertes placent l'Afrique de l'Ouest sur une position transitoire pour ces différentes espèces. Ceci devrait attirer l'attention sur la vulnérabilité de ces écosystèmes face au changement climatique qui risque d'affecter ces espèces qui se trouvent à la limite de leur aire de distribution. Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour garantir la conservation de ces habitats sensibles.



Parc national du Delta du Saloum au Sénégal à Fandioung. La photo illustre la joie de l'équipe nationale du Sénégal et les partenaires du projet après la confirmation de la présence des herbiers *Zostera noltei* dans ce site.

³ Selon les informations disponibles.

ÉTUDE DE CAS 2 : INTÉGRATION DES HERBIERS MARINS DANS LES POLITIQUES NATIONALES

L'amélioration des connaissances a permis une meilleure prise en compte des herbiers dans les politiques nationales. Le Cabo Verde, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Sénégal ont intégré les herbiers dans leurs politiques nationales ou dans des documents de conservation, de planification et de gestion spécifiques. Le Cabo Verde et la Sierra Leone ont intégré les herbiers marins dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), un engagement qui confirme leur détermination en termes de conservation des herbiers marins. Au niveau de la Mauritanie, du Sénégal et de la Sierra Leone (PNBA, PNDS et Sherbro), les plans d'aménagement sont révisés pour intégrer la problématique des herbiers.

La reconnaissance de l'importance des herbiers marins pour les espèces associées permet de renforcer les programmes de conservation, de gestion et de restauration de cet écosystème. En garantissant leur protection, les pays peuvent atteindre divers objectifs écologiques et socio-économiques en s'appuyant sur des politiques locales, nationales, régionales ou mondiales.



Zostera noltei, octobre 2022 au large d'iwik au Parc National du Banc d'Arguin en Mauritanie. La prise en compte des herbiers marins dans les politiques nationales renforce l'état de santé des herbiers et leur rôle dans l'écosystème.

LES PRINCIPAUX IMPACTS

Si le projet a contribué à l'amélioration des connaissances sur les herbiers marins, il a également eu des impacts sur le plan écologique, politique et socio-économique, à l'échelle nationale et régionale :

1. L'accessibilité d'informations relatives aux herbiers marins en Afrique de l'Ouest.
2. La prise de conscience des acteurs dans les différents pays cibles du projet sur l'existence et l'importance socioéconomique des herbiers marins.
3. Une compétence régionale capable d'assurer la capitalisation des acquis du projet à travers des outils tels que des manuels de formation.
4. Une meilleure gestion des herbiers marins en Afrique de l'Ouest par le renforcement de leur statut de protection (création de nouvelles AMP).
5. La durabilité du partenariat à travers la mise en place d'un cadre d'échanges dynamique (ENMO⁴, réseau sous-régional des gestionnaires, etc.).
6. Une meilleure visibilité des herbiers marins ouest-africains à travers leur intégration dans la cartographie mondiale.
7. Un intérêt accru des bailleurs (projet de restauration des herbiers marins en Gambie).
8. L'intégration de modules sur les écosystèmes d'herbiers marins dans les programmes de formation universitaire.

⁴ Equipe Nationale de mise en œuvre

4. QUELLE SERA LA SUITE

Au-delà des acquis du projet ResilienSEA, les partenaires ont de nombreux défis à relever, parmi lesquels : (i) l'hébergement du serveur de la plateforme Seagrass Spatial Lab ; (ii) la poursuite de la collecte des données et le suivi permanent de la santé des herbiers marins ; (iii) l'intégration des herbiers marins dans les lois et réglementations nationales ; (iv) la mise en œuvre des politiques ; (v) le renforcement de l'engagement des organisations de la société civile ; et (vi) la mobilisation des fonds.

Pour relever ces défis, il est important que le partenariat oriente ses interventions vers le renforcement et la continuité des impacts suivants : (i) la poursuite des activités de prospection pour une cartographie complète de la distribution des herbiers marins en Afrique de l'Ouest ; (ii) la mise en œuvre de la stratégie régionale de conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest ; (iii) les échanges d'informations et le partage d'expériences pour une démarche harmonisée au niveau sous-régional ; (iv) la recherche de financements innovants comme le système de vente de crédits carbone sur les marchés internationaux ; (v) le renseignement continu de la base de données par les pays ; (vi) l'implication et la responsabilisation des organisations de la société civile (OSC) à travers des conventions et des contrats ; et (vii) le plaidoyer continu auprès des décideurs pour intégrer les herbiers dans les cadres juridiques des pays cibles.

“ Les herbiers marins sont le symbole d'une nouvelle vision de la conservation des écosystèmes et des espèces côtières et marines en Afrique de l'Ouest.”

Francisco Wambar- Organização para a Defesa e Desenvolvimento das Zonas Húmidas (ODZH)-Guinée-Bissau

“ Conserver les herbiers marins, hautement plus efficaces que les forêts tropicales en matière de séquestration de carbone, demeure une nécessité pour lutter contre l'accélération du changement climatique.”

Abdou Aziz NDIAYE- Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP)-Sénégal

